

**Objet : Date Réunion Parents/professeurs 2nd Semestre et mode opératoire Pronote**

Pour les réunions parents/professeurs du 2<sup>nd</sup> semestre, le collège utilisera la prise de rendez-vous par l'intermédiaire de Pronote (Espace « parents » sur le site du collège - <http://www.collegedestcyr.org/>)

**Dates de la réunion :** Réunion 3<sup>ème</sup> Jeudi 28 mars 2019 de 17h à 19h45.

Réunion 6<sup>ème</sup> Lundi 01 avril 2019 de 17h à 19h45.

Réunion 4<sup>ème</sup> Mardi 02 avril 2019 de 17h à 19h45.

Réunion 5<sup>ème</sup> Jeudi 04 avril 2019 de 17h à 19h45.

**Veillez trouver ci-dessous le mode opératoire pour paramétrer vos disponibilités et desiderata pour les réunions parents/professeurs (la saisie des « disponibilités » et « desiderata » doivent se faire à partir d'un ORDINATEUR) :**

- 1- Rendez-vous **sur l'espace « parents »** du site du collège avec vos codes :
  - a. Aller dans l'icône « rencontre parents/professeurs »
  - b. Sélectionner ensuite « indisponibilités », c'est-à-dire les horaires où vous ne pouvez pas être présent pour la réunion.
  - c. Puis de la même manière dans « desiderata », sélectionnez la manière dont vous souhaitez rencontrer les professeurs (facultative, souhaitée, prioritaire ou ne pas rencontrer)
- 2- Une fois les « indisponibilités » et « desiderata » saisis, le planning de la rencontre sera publié sur Pronote le jeudi 21 mars 2019.

**Attention :**

- **La rencontre ne se fait que sur rendez-vous pris sur Pronote. Si vous n'avez pas pris rendez-vous, vous ne pourrez rencontrer un enseignant que s'il a un créneau de libre.**
- Il est important de bien renseigner pour l'ensemble des professeurs la manière dont vous souhaitez les rencontrer (facultative, souhaitée, prioritaire ou ne pas rencontrer).
- Il est important de bien renseigner les plages horaires où vous ne pouvez pas être présent.
- Veillez à faire attention aux dates de saisie des desiderata. Une fois les dates de saisie des desiderata fermées, c'est Pronote qui va générer les horaires de rendez-vous, et affichera le planning aux parents et aux enseignants (vous ne pourrez donc plus effectuer de saisies).
- **Si vous n'avez pas vos codes parents, contactez l'administration du collège pour les obtenir.**
- Si vous n'avez pas de connexion internet, nous vous invitons à contacter le collège, qui à votre demande effectuera les saisies de vos indisponibilités et desiderata.
- Une fois la liste des « rendez-vous » parue, pensez à noter ou à imprimer ces rendez-vous avant de venir à la réunion au collège (**ils seront aussi consultables par Pronote d'un smartphone**).
- **Veillez à respecter les horaires proposés**, afin de garantir la bonne tenue pour tous de la réunion parents/professeurs.

**Renseignements à saisir : Du Lundi 11 février au vendredi 15 mars 2019 inclus  
Une fois cette date passée plus aucune prise de rendez-vous ne pourra se faire.**

**Le jour de la réunion, merci de vous présenter muni d'une pièce d'identité.**